

## AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE

1<sup>er</sup> tableau : OBJECTIF DE L'ENTREPRISE

Critères d'évaluation	appréciation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (1)	coefficient de pondération appliqué à chaque critère (2)	Notation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (3)
Existence d'un objectif d'entreprise (*) •	3	3	9
Degré de formalisation de l'objectif	0	2	0
Niveau de diffusion de l'objectif	0	2	0
Existence d'objectifs par fonction	0	1	0
Notation du niveau de l'entreprise (4) :			9/24

(1) : Barème à utiliser pour l'appréciation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère

0 : nul, ou non dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en forte baisse

1 : très faible ou faible ou en baisse

2 : moyen ou stable

3 : fort, très fort, ou oui dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en hausse

(\*) : seules réponses possibles : 0 = non, 3 = oui

(\*\*) : réponses possibles : 0 = en forte baisse, ou 1 = en baisse, ou 2 = stable, ou 3 = en hausse

(2) : coefficient de pondération des critères :

1 : critère pas ou peu important

2 : critère important

3 : critère très important

(3) : la notation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère s'obtient en multipliant la valeur de la colonne (1) par le coefficient de la colonne (2)

(4) : le niveau de l'entreprise est obtenu en effectuant la somme des notations pour chaque critère (colonne (3)).

• : critère réhibitoire, particulièrement important dans l'aptitude de l'entreprise à exporter.

ANNEXE 2

## AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE

2<sup>ème</sup> tableau : LES RESSOURCES HUMAINES

Critères d'évaluation	appréciation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (1)	coefficient de pondération appliqué à chaque critère (2)	Notation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (3)
Possibilité de mise en place progressive d'une fonction export dans l'entreprise	3	3	9
Degré de motivation du personnel	3	1	3
Niveau de pratique des langues étrangères			
- anglais •	2	3	6
- seconde langue	2	1	2
Niveau de connaissance Des pratiques export •	3	2	6
		<b>Notation du niveau de l'entreprise (4) :</b>	<b><u>26/30</u></b>

**(1) Barème à utiliser pour l'appréciation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère**

0 : nul, ou non dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en forte baisse

1 : très faible ou faible ou en baisse

2 : moyen ou stable

3 : fort, très fort, ou oui dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en hausse

(\*) : seules réponses possibles : 0 = non, 3 = oui

(\*\*) : réponses possibles : 0 = en forte baisse, ou 1 = en baisse, ou 2 = stable, ou 3 = en hausse

**(2) : coefficient de pondération des critères :**

1 : critère pas ou peu important

2 : critère important

3 : critère très important

**(3) : la notation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère s'obtient en multipliant la valeur de la colonne (1) par le coefficient de la colonne (2)****(4) : le niveau de l'entreprise est obtenu en effectuant la somme des notations pour chaque critère (colonne (3)).**

• : critère réhibitoire, particulièrement important dans l'aptitude de l'entreprise à exporter.

## AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE

3<sup>ème</sup> tableau : LA PRODUCTION

Critères d'évaluation	appréciation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (1)	coefficient de pondération appliqué à chaque critère (2)	Notation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (3)
Existence d'une liste précise des produits fabriqués	0	2	0
Qualification de la précision d'usinage (sciage, rabotage... ) •	3	3	9
Possibilité de fournir des produits valorisés par des prestations complémentaires (séchage et/ou étuvage et/ou traitement)	0	2	0
Qualification des prestations complémentaires fournies (séchage et/ou étuvage et/ou traitement)	0	3	0
Capacité d'adaptation à fournir des produits selon des sections et des dimensions spécifiques •	3	3	9
Classement des produits suivants : - des règles propres à l'entreprise - les règles de classement nationales et européennes	3 3	1 2	3 6
Capacité d'adaptation à un autre système de classement (pays étranger)	3	3	9
Qualification de l'empilage - bois sur bois - sur baguettes	0 3	2 2	0 6
Possibilité de fournir des sciages coupés d'équerre	3	2	6
Possibilité de marquer les produits	0	2	0
Fourniture de fiches signalétiques pour une meilleure identification des produits	0	2	0
Emballage des produits : - par cerclage - sous film plastique ou papier	3 0	2 2	6 0
Niveau d'entretien et de maintenance de l'outil de production	3	3	3
Existence d'une zone de stockage sous abri	3	2	6
Potentialité de production supplémentaire	3	3	9
Niveau de connaissance des stocks	2	3	6
Existence d'un système de gestion de production	3	2	6
		Notation du niveau de l'entreprise (4) :	84/138

**ANNEXE 4****AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE****4<sup>ème</sup> tableau : LA GESTION FINANCIERE**

Critères d'évaluation	appréciation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (1)	coefficient de pondération appliqué à chaque critère (2)	Notation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (3)
Taux de variation Du chiffre d'affaires	3	2	6
Taux de variation de la valeur ajoutée	2	2	4
Taux d'équipement par salarié	3	2	6
Productivité	3	2	6
Taux de marge brute d'exploitation	2	2	4
Poids des besoins en fonds de roulement	2	2	4
Taux de rotation des stocks	3	2	6
Durée moyenne du crédit clients	3	2	6
Taux d'endettement	2	2	4
Poids des charges financières	2	2	4
Connaissance de la décomposition des activités de la scierie par types de produit	1	2	2
Connaissance précise des rendements matière par produit •	1	3	3
Utilisation d'une comptabilité analytique	0	2	0
<b>Notation du niveau de l'entreprise (4) :</b>			<b>55/81</b>

- (1) Barème à utiliser pour l'appréciation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère  
 0 : nul, ou non dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en forte baisse  
 1 : très faible ou faible ou en baisse  
 2 : moyen ou stable  
 3 : fort, très fort, ou oui dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en hausse  
 (\*) : seules réponses possibles : 0 = non, 3 = oui  
 (\*\*) : réponses possibles : 0 = en forte baisse, ou 1 = en baisse, ou 2 = stable, ou 3 = en hausse
- (2) : coefficient de pondération des critères :  
 1 : critère pas ou peu important  
 2 : critère important  
 3 : critère très important
- (3) : la notation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère s'obtient en multipliant la valeur de la colonne (1) par le coefficient de la colonne (2)
- (4) : le niveau de l'entreprise est obtenu en effectuant la somme des notations pour chaque critère (colonne (3)).  
 • : critère réhibitoire, particulièrement important dans l'aptitude de l'entreprise à exporter.

## AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE

5<sup>ème</sup> tableau : LES APPROVISIONNEMENTS

Critères d'évaluation	appréciation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (1)	coefficient de pondération appliqué à chaque critère (2)	Notation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (3)
<b>Cas d'un approvisionnement en bois abattus :</b> Possibilité de s'approvisionner rapidement (exploitation forestière intégrée ou fournisseurs proches)	3	2	3
<b>Cas d'un approvisionnement en bois sur pieds :</b> Présence de fournisseurs proches (ONF, coopératives, particuliers, exploitants forestiers) ou propre activité d'exploitation forestière capables de répondre rapidement à la demande	3	2	6
		<b>Notation du niveau de l'entreprise (4) :</b>	<b>12/12</b>

(1) Barème à utiliser pour l'appréciation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère

0 : nul, ou non dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en forte baisse

1 : très faible ou faible ou en baisse

2 : moyen ou stable

3 : fort, très fort, ou oui dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en hausse

(\*) : seules réponses possibles : 0 = non, 3 = oui

(\*\*) : réponses possibles : 0 = en forte baisse, ou 1 = en baisse, ou 2 = stable, ou 3 = en hausse

(2) : coefficient de pondération des critères :

1 : critère pas ou peu important

2 : critère important

3 : critère très important

(3) : la notation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère s'obtient en multipliant la valeur de la colonne (1) par le coefficient de la colonne (2)

(4) : le niveau de l'entreprise est obtenu en effectuant la somme des notations pour chaque critère (colonne (3)).

• : critère rédhibitoire, particulièrement important dans l'aptitude de l'entreprise à exporter.

## AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE

6<sup>ème</sup> tableau : LES VENTES

Critères d'évaluation	appréciation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (1)	coefficient de pondération appliqué à chaque critère (2)	Notation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (3)
Existence d'un système d'appréciation de la structure des ventes	3	1	3
Existence de tarifs de vente formalisés	0	2	0
Utilisation de procédure de gestion des commandes	3	2	6
Adhésion à une marque de qualité	0	2	0
Possibilité d'alliances ou de groupements	0	2	0
		<b>Notation du niveau de l'entreprise (4) :</b>	<b>9/27</b>

**(1) Barème à utiliser pour l'appréciation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère**

0 : nul, ou non dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en forte baisse

1 : très faible ou faible ou en baisse

2 : moyen ou stable

3 : fort, très fort, ou oui dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en hausse

(\*) : seules réponses possibles : 0 = non, 3 = oui

(\*\*) : réponses possibles : 0 = en forte baisse, ou 1 = en baisse, ou 2 = stable, ou 3 = en hausse

**(2) : coefficient de pondération des critères :**

1 : critère pas ou peu important

2 : critère important

3 : critère très important

**(3) : la notation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère s'obtient en multipliant la valeur de la colonne (1) par le coefficient de la colonne (2)****(4) : le niveau de l'entreprise est obtenu en effectuant la somme des notations pour chaque critère (colonne (3)).**

• : critère rédhibitoire, particulièrement important dans l'aptitude de l'entreprise à exporter.

## AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE

7<sup>ème</sup> tableau : LA COMMUNICATION

Critères d'évaluation	appréciation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (1)	coefficient de pondération appliqué à chaque critère (2)	Notation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (3)
Capacité à répondre aux interrogations d'un étranger •	3	3	9
Existence d'une plaquette commerciale de l'entreprise et/ou de fiches produits :			
- en français	2*	1	2
- en anglais	2*	3	6
Pratiques publicitaires dans la presse spécialisée	1	2	1
Existence d'un jeu d'échantillons de produits	0	2	0
Participation à des foires et des salons (exposant)	0	2	0
Existence d'un argumentaire de vente ;			
- en français	0	1	0
- en anglais	0	2	0
Capacité à développer des relations publiques	0	1	0
<b>* PROJET EN-COURS</b>		<b>Notation du niveau de l'entreprise (4) :</b>	<b>18/54</b>

**(1) Barème à utiliser pour l'appréciation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère**

0 : nul, ou non dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en forte baisse

1 : très faible ou faible ou en baisse

2 : moyen ou stable

3 : fort, très fort, ou oui dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en hausse

(\*) : seules réponses possibles : 0 = non, 3 = oui

(\*\*) : réponses possibles : 0 = en forte baisse, ou 1 = en baisse, ou 2 = stable, ou 3 = en hausse

**(2) : coefficient de pondération des critères :**

1 : critère pas ou peu important

2 : critère important

3 : critère très important

**(3) : la notation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère s'obtient en multipliant la valeur de la colonne (1) par le coefficient de la colonne (2)****(4) : le niveau de l'entreprise est obtenu en effectuant la somme des notations pour chaque critère (colonne (3)).**

• : critère rédhibitoire, particulièrement important dans l'aptitude de l'entreprise à exporter.

## AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE

8<sup>ème</sup> tableau : LA DEMARCHE QUALITE

Critères d'évaluation	appréciation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (1)	coefficient de pondération appliqué à chaque critère (2)	Notation du niveau de l'entreprise pour chaque critère (3)
Niveau de satisfaction des clients	2	3	6
Degré de précision du système de contrôle de la qualité	0	3	0
Existence d'une certification d'entreprise ou mise en place d'une démarche qualité	0	2	0
Notation du niveau de l'entreprise (4) :			<u>6/24</u>

**(1) Barème à utiliser pour l'appréciation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère**

0 : nul, ou non dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en forte baisse

1 : très faible ou faible ou en baisse

2 : moyen ou stable

3 : fort, très fort, ou oui dans le cas d'un critère nécessitant une réponse "oui/non", ou en hausse

(\*) : seules réponses possibles : 0 = non, 3 = oui

(\*\*) : réponses possibles : 0 = en forte baisse, ou 1 = en baisse, ou 2 = stable, ou 3 = en hausse

**(2) : coefficient de pondération des critères :**

1 : critère pas ou peu important

2 : critère important

3 : critère très important

**(3) : la notation du niveau de l'entreprise concernant chaque critère s'obtient en multipliant la valeur de la colonne (1) par le coefficient de la colonne (2)****(4) : le niveau de l'entreprise est obtenu en effectuant la somme des notations pour chaque critère (colonne (3)).**

• : critère réhibitoire, particulièrement important dans l'aptitude de l'entreprise à exporter.



**ANNEXE 9****(à rendre avec la copie)****AUDIT-EXPORT DE LA SCIERIE DU HETRE****GRILLE GENERALE D'EVALUATION  
(à compléter)**

N°	thème	Note obtenue par l'entreprise	Nombre de critères réhibitoires notés "•"	Note maximale possible par thème	Note obtenue par l'entreprise ramenée sur 20	Ecart (différence entre la note obtenue sur 20 et 10)
1.1	L'objectif de l'entreprise			24		
1.2	Les ressources humaines			30		
1.3	La production			138		
1.4	La gestion financière			81		
1.5	Les approvisionnements			12		
1.6	Les ventes			27		
1.7	La communication			54		
1.8	La démarche qualité			24		
<b>Niveau général de l'entreprise :</b>						

**SCHEMA DES FORCES ET FAIBLESSES  
(à compléter)****Schéma des forces et des faiblesses**

	Faiblesse					Force				
	Nombre de critères réhibitoires									
	I	II	III	IV						
L'objectif de l'entreprise										
Les ressources humaines										
La production										
La gestion financière										
Les approvisionnements										
Les ventes										
La communication										
La démarche qualité										
	0	5	10	15	20					

ANNEXE 10**FICHER DES FOURNISSEURS POTENTIELS**

<b>CONSTRUCTEUR</b>	<b>INTERLOCUTEUR</b>	<b>TELEPHONE</b>	<b>FAX</b>
ABB FLAKT	M DE LAVALETTE	01 39 49 39 00	01 30 24 25 97
CATHILD INDUSTRIE	M MORE CHEVALIER	0 43 46 15 96	0 43 46 13 84
INCOMAC	M LARIVIERE	0 86 40 67 76	0 86 40 64 19
INDUSTELECT	M REMY	03 84 44 44 44	03 84 44 44 45
RDS	M ROUGET	0 65 42 10 83	0 65 67 43 31
SEMABOIS	M. NATON	0 77 72 23 90	0 77 72 76 24
SOREMS	M LAIBE	03 29 37 24 03	03 29 37 25 21
SOTRACO	M LECHAILLER	0 77 60 95 71	0 77 69 95 00

## OFFRE SOREMS 1/5

**SOREMS** S.A.R.L.  
73 rue Gal Leclerc - BP.15  
F - 88500 MATTAINCOURT

☎ (+33) 03.29.37.24.03  
☎ (+33) 03.29.37.25.21  
✉ sorems@worldnet.fr

**SOREMS**  
machines spéciales  
étuves - séchoirs

## SCIERIE DU HETRE

Le sentier  
84000 DOCELLES

A l'attention de : M. VALENCE

Mattaincourt, le 10/10/2002

<b>Offre de prix n°</b>	<b>1014</b>
<b>Description</b>	Fourniture d'équipement pour : - Chaufferie, Etuve, - Séchoirs à bois, Préséchoir.
<b>Lieu d'implantation</b>	Docelles

1. Chaufferie
2. Etuve
3. Cellules séchage
4. Préséchoir
5. Travaux à notre charge
6. Travaux à votre charge
7. Planning de fourniture et livraison
8. Montant de l'ensemble
9. Conditions particulières
10. Réserves de propriété
11. Conditions de règlement
12. Conditions générales de vente

**OFFRE SOREMS 2/5**SOREMS *Machines spéciales-Etuves-Séchoirs*

Offre page 2 / 2

**1 / CHAUFFERIE**

Fourniture et pose d'une chaufferie comprenant : chaudière à brûleur gaz, collecteurs et distribution, cheminée, armoire électrique...

Tarif du lot n°1 chaufferie : 38 112,25 euros ht

**2 / ETUVE**

Fourniture et pose d'une étuve de construction aluminium 7.1m x 4.8m x 4.1m, isolée de 150 mm de laine de roche, charpente en aluminium, porte aluminium sur rail, système de vaporisation inclus, armoire de régulation et de commande située dans la chaufferie.

Tarif du lot n°2 étuve : 35 673,07 euros ht

**3 / CELLULES DE SECHAGE**

Fourniture et pose de 2 pompes à chaleur comprenant par cellule :

- 2 caissons à compresseurs, ventilateurs additionnels, 2 plénums de soufflage et reprise d'air.
- 1 armoire centralisant les commandes et protection ventilateurs et asservissements.
- 1 régulation type RGK-9 à points de mesures. Sondes et câblage complets.
- 1 ensemble de câblage normalisé des matériels fournis.

Tarif du lot n°3 cellules de séchage : 67 382,47 euros ht

**4 / PRESECHOIR**

Fourniture et pose d'équipement pour un préséchoir comprenant : 4 groupes de chauffe, un réseau d'humidification, un ensemble d'extraction d'humidité relative, une armoire de régulation, un ensemble de sondes de mesure d'hygrométrie et température.

Tarif du lot n°4 préséchoir : 30 489,80 euros ht

**5 / TRAVAUX A NOTRE CHARGE**

- Pose et raccordement de l'ensemble du matériel fournis.
- Réseau fournitures tuyauteries depuis chaufferie en acier T 10, peint, piquage sur collecteur chaudière. Pose de 2 vannes d'isolements ¼ tour réseau.
- Réseau fournitures tuyauterie eau potable en cuivre sur électrovanne eau groupe. Pose d'une vanne d'isolement ¼ tour.
- Réseau fourniture de calorifuge de l'ensemble fluide en laine de roche coquille revêtue isoxale 6/10ème. Fixation par vis alu.
- Montage de l'ensemble et mise en service.

**OFFRE SOREMS 3/5**

SOREMS Machines spéciales-Etuves-Séchoirs

Offre page 3 / 3

**6 / TRAVAUX A VOTRE CHARGE**

- Terrassement et dalle génie civil, maçonneries diverses, égouts et eaux pluviales.
- Ossature et maçonnerie des postes 1,3 et 4.
- Alimentation eau jusque chaufferie.
- Alimentation ligne générale électrique jusqu'à la chaufferie.
- Maçonnerie, percements et rebouchage trous.

**7 / PLANNING DE FOURNITURE ET LIVRAISON**

Après l'acceptation de notre offre :

- Remise des plans de fabrication concernant l'opération : 2 semaines.
- Délais global de livraison : 16 semaines.

**8 / MONTANT DE L'ENSEMBLE**

<b>Montant global hors taxes</b>	<b>171 657,59 €</b>
T.V.A. 19,6 %	33 644,89 €
<b>Total TTC</b>	<b>205 302,48 €</b>

**9 / CONDITIONS PARTICULIÈRES**

Validité de l'offre : 3 mois.

**10 / RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

Nos matériels sont vendus avec clause de réserve de propriété selon la loi n° 80335 du 12.05.1980, toute clause contraire de nos clients devenant nulle du fait même qu'ils nous adressent une commande.

**11 / CONDITIONS DE RÈGLEMENT****Acompte**

- Facture de 30% d'acompte à la commande.
- Règlement par chèque à réception de facture.
- Aucune prestation de fournitures ne sera engagée sans la réception de 30 % du montant.

**Solde**

- Facture de 70% à la fin des travaux ou à la mise à disposition du matériel départ usine.
- Dans le cadre de prestations de travaux supérieures à un mois, facturation d'une situation d'avancement de travaux intermédiaire mensuelle sur présentation de l'état d'avancement.

## OFFRE SOREMS 4/5

SOREMS Machines spéciales-Etraves-Séchoirs

Offre page 4 / 4

- Règlement par retour sous huitaine de notre traite acceptée à 60 jours net fin de mois.

**Pénalités**

- Au-delà des dates de règlements, une facture de pénalités de retard sur les sommes dues sera établie au taux de 1,5 % pour paiement retardé, et 1,5 % par période non-fractionnée de 1 mois.

**Escompte**

- En cas de paiement anticipé, un escompte sera accepté sur les sommes payées à concurrence de 1,0 % par période non-fractionnée de 1 mois.

**12 / CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

**1° RÉSERVES :** Nos ventes sont faites aux présentes conditions générales sauf dérogation écrite et préalable. Toutes conditions contraires qui pourraient être stipulées par l'acheteur notamment dans ses propres conditions générales d'achat sont annulées par les présentes et réputées non écrites à notre égard. Nos prix et nos modèles peuvent être modifiés sans pour autant nous obliger à un préavis. L'envoi de nos catalogues et tarifs n'est fait qu'à titre indicatif et ne constitue pas un engagement de notre part.

**2° COMMANDES :** Le changement de situation de l'un de nos clients nous autorise à annuler les marchés en cours ou à exiger des garanties. Les engagements pris par nos agents ne sont valables qu'après notre accord écrit. Nos accusés de réception de commande constituent une portion essentielle du contrat de vente dans la mesure où ils modifient ou précisent nos propres offres de prix ou les stipulations générales ou particulières de l'acheteur. C'est sur la base des éléments qu'ils contiennent que notre société s'engage à fournir les biens ou prestations objets de la vente. Ils sont considérés comme intégralement acceptés par accord tacite après un silence de l'acheteur d'une durée supérieure à 15 jours après sa date d'émission. L'annulation d'une commande n'éteint pas la dette de l'acheteur à notre égard. Celui-ci reste obligé de nous payer le prix intégral de la fourniture objet de la commande dont il a accepté l'accusé de réception de commande dans les conditions prévues ci-dessus. Les marchandises objet d'une commande spéciale ne peuvent être ni échangées, ni reprises.

**3° DÉLAIS :** Les délais de livraison indiqués ne sont qu'approximatifs et sont donnés sans garantie en raison des aléas de fabrication et d'exécution ; en conséquence, les retards ne peuvent donner lieu ni à l'annulation de la commande, ni à paiement d'une indemnité de retard.

**4° ENLEVEMENTS EN USINE :** Lorsque les livraisons de nos marchandises sont effectuées par enlèvement à nos usines et entrepôts par les soins de nos clients, ou d'un transporteur choisi par eux, notre personnel n'est nullement qualifié pour apprécier les qualités du matériel roulant destiné au transport. Le chargement effectué sous la direction de l'acheteur ou de son préposé ne pourra, en aucun cas, engager notre responsabilité.

**5° LIVRAISONS :** Nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur. En aucun cas nous ne pouvons être déclarés responsables des avaries survenues en cours de route. Dans leur intérêt, les destinataires sont engagés à vérifier l'état des envois au moment de la livraison par les transporteurs et, en cas d'avarie, à conserver leur recours dans les formes et délais indiqués par la loi. A moins de stipulation contraire de l'acheteur, nous demandons toujours l'application des tarifs spéciaux de transport les plus réduits, sans aucune responsabilité de notre part. Nous nous réservons la possibilité d'effectuer des livraisons partielles avec facturation correspondante ; en ce cas, toute livraison partielle doit être considérée comme un contrat séparé et, en conséquence, l'acheteur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir de l'attente du solde du matériel commandé pour différer le paiement correspondant. Dans tous les cas de livraisons, même si nous accordons le franco de port, le déchargement et la mise en place du matériel ne sont pas de notre fourniture. Tout transbordement au-delà d'une route carrossable est à la charge au client. Toutes réclamations concernant les fournitures devront être formulées dans les 48 heures suivant la livraison.

**6° EMBALLAGES :** Nous ne sommes pas responsables des éventuelles avaries que pourraient subir nos marchandises du fait du non emballage de ces dernières.

**7° PRIX :** Les marchandises sont facturées au cours du jour de livraison. Toute réduction hors facture du Net à Payer entraîne une modification correspondante de la T.V.A. Les prix sont révisés sauf stipulation contraire aux conditions particulières de l'offre de prix selon les variations des indices de salaire des industries (S) et des matières premières (M) selon une base paramétrique telle que :  $P = Po(0,1+0,55S+0,4M)$

**8° PAIEMENT :** Toutes nos factures sont payables à notre siège social. Sauf stipulation contraire, elles sont payables net à réception de facture ou de mise à disposition. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité

## OFFRE SOREMS 5/5

SOREMS Machines spéciales—Etuves—Séchoirs

Offre page 5 / 5

immédiate de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de règlement prévu et l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels. Nous nous réservons la faculté de faire accepter nos lettres de change (traite) leur création ne pouvant apporter novation et par conséquent constituer une dérogation aux conditions de paiement stipulées ci-dessus. Pour tout débit d'une valeur inférieure à 20,00 Euro hors taxe, une majoration de 3,00 Euro hors taxe sera appliquée pour frais forfaitaires de facturation. Ces dispositions ne s'appliquent pas en cas de facture partiellement contestée, à condition que la partie non contestée soit réglée à bonne date et que la réclamation soit reconnue justifiée pour le surplus.

**9° RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :** Les marchandises que nous livrons restent notre propriété jusqu'à paiement intégral du prix convenu, le règlement judiciaire ou la liquidation des biens de l'acheteur ne pouvant modifier la présente clause. Les versements déjà effectués nous resteront acquis à titre d'indemnité de résiliation. Si les marchandises que nous livrons sont transmises par vente ou intégrées dans un ensemble revendu par notre acheteur, celui-ci nous autorise de façon expresse, en cas d'insolvabilité, à nous faire régler directement, par son propre acheteur, le solde qui nous reste dû, majoré de 15% pour frais de recouvrement et ce en déduction directe des sommes qui lui seraient dues par son propre acheteur. Nos matériels sont vendus avec clause de réserve de propriété selon la loi n° 80335 du 12/05/1980, toute clause contraire de nos clients devenant nulle du fait même qu'ils nous adressent une commande.

**10° GARANTIES :** En cas du non-paiement aux dates convenues, notre garantie devient nulle de façon expresse. Dans tous les cas, notre responsabilité et notre garantie ne pourront être invoquées que si le client a exécuté les obligations qui lui incombent concernant le paiement de nos factures. Les défauts de matière ou vices cachés, après examen contradictoire, ne peuvent nous obliger qu'au remplacement pur et simple des produits incriminés, sans qu'il puisse y avoir lieu à aucun autre dédommagement d'aucune sorte, l'acheteur devant, s'il le juge utile, souscrire toute assurance à ce sujet. La garantie est retirée et notre société se trouve déchargée de toute obligation lorsque le matériel a été transformé ou modifié et lorsque les avaries sont dues à des négligences, des conditions anormales d'emploi ou un défaut d'entretien et dans tous les cas où les manipulations n'auront pas été effectuées par un personnel qualifié à ce poste et ayant suivi un stage de formation par un organisme agréé dûment constaté. En cas d'appel de garantie, les preuves de la défaillance devront être apportées par l'acheteur. **DURÉE :** Généralement de 1 an à la date de livraison du matériel à nos clients, sauf sur nos achats pour lesquels la garantie est limitée à celle de nos fournisseurs.

**11° ASSURANCES :** L'attention de nos clients est attirée sur le fait que la Responsabilité Civile d'Exploitation et les dommages imputables aux matériels et produits après leur livraison ne sont garantis qu'à concurrence de : 1000 Euro pour les dommages matériels d'accident et immatériels consécutifs, pour les dommages d'incendie, d'explosion et immatériels consécutifs, pour les dommages de dégâts des eaux et immatériels consécutifs. Au-delà de ces sommes, vous devez renoncer à tout recours contre la société SOREMS, à charge pour vous d'obtenir cette garantie auprès de vos assureurs habituels. **NOTE :** Les travaux de bâtiment ne faisant pas partie de notre activité, la Responsabilité Civile Décennale n'est pas souscrite.

**12° JURIDICTION :** En cas de contestation d'ordre quelconque, le Tribunal de Commerce de Mirecourt sera seul compétent quel que soit le lieu de livraison, le mode de paiement accepté et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Espérant que notre proposition retiendra votre attention, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Client,  
« bon pour accord »  
Cachet et signature

Le Chargé de Mission,  
D.R. LAIBE

Le Gérant,  
J.Y. LAIBE

  
**SOREMS SARL**  
Machines spéciales—Etuves—Séchoirs  
BP 19 - 73 rue du Général Leclerc  
F-88500 MATTAINCOURT  
Tél. 03 29 37 24 03 Fax 03 29 37 25 21